

1. EDITORIAL

L'année 2017 a été marquée par l'ouverture de 10 places en faveur d'enfants de moins de 7 ans avec un trouble du spectre autistique. La montée en charge a été rapide, et les adressages notifiés par la MDPH, provenaient principalement de l'Equipe de Diagnostic et d'intervention précoce autisme du territoire. La précocité des interventions est étroitement liée à la dimension partenariale, tant pour en assurer l'intensité que la continuité et la fluidité des parcours. Cette part grandissante d'une réponse partenariale est vraie aussi pour le parcours des enfants présentant une déficience intellectuelle suivis au SESSAD de Colmar.



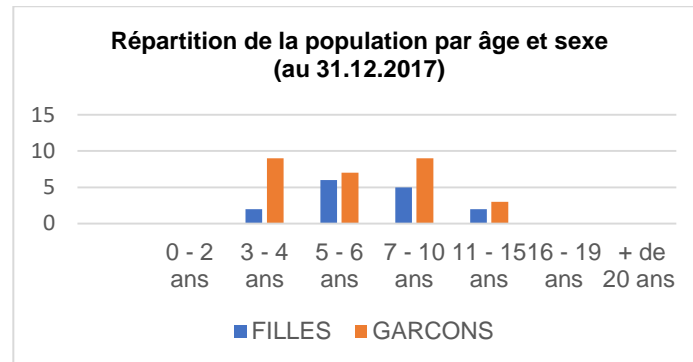
2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

La mission principale du Sessad est de soutenir l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le milieu ordinaire, que ce soit en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, à l'école ou dans les activités culturelles, sportives ou de loisirs. Cette mission se décline en actions thérapeutiques et/ou éducatives ; elle est mise en œuvre par les professionnels du service mais aussi grâce à de nombreux partenariats aussi bien avec les thérapeutes libéraux, qu'avec les établissements scolaires ou des centres de loisirs.

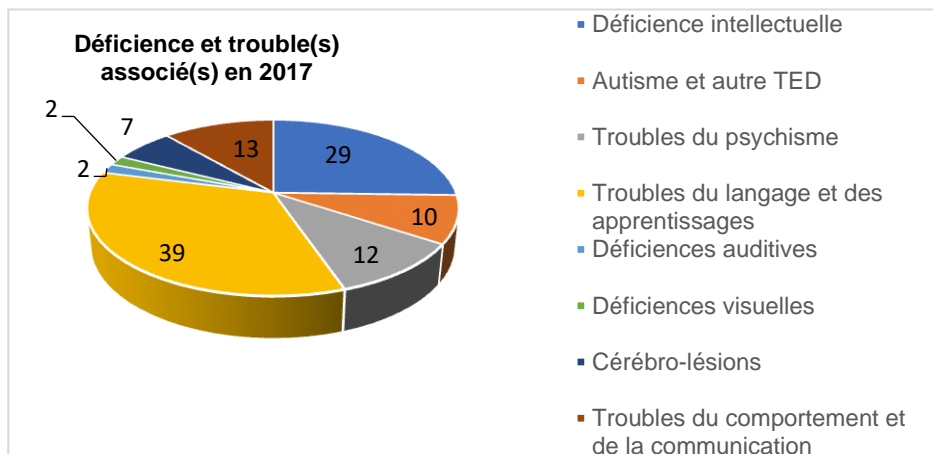
L'ACTIVITE

Activités	2014	2015	2016	2017
AGREMENT	32	32	32	40
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	200	200	200	200
JOURNEES / SEANCES PREVISIONNELLES	3533	3533	3333	3509
JOURNEES / SEANCES REALISEES	3409	3812	3637	3919
ECART	-124	279	304	410
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	96,49%	107,90%	109,12%	111,68%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	47	42	45	52

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE



TYPES DE HANDICAP



3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

Avec l'ouverture des places Sessad TSA, les locaux se sont agrandis, de même que l'équipe. L'embauche d'un nouveau médecin, d'une psychologue, d'une EJE, de deux psychomotriciennes et d'un assistant social a contribué à générer une nouvelle dynamique de travail et de réflexion au sein de l'équipe.



3.2. Partenariat

Le travail en partenariat avec les écoles représente un axe fondamental de l'accompagnement proposé dans le cadre du Sessad. Un travail de partenariat très étroit avec certaines orthophonistes libérales est mis en place depuis la rentrée : échanges de mail hebdomadaires, échanges de pictogrammes, rencontres mensuelles afin de coordonner l'évolution des supports de langage dans les différents lieux de vie de l'enfant (école, domicile, périscolaire). L'objectif est de transmettre les outils et d'harmoniser les modalités de communication et de structuration des apprentissages.

3.3. Travail avec les familles

Composante indissociable de l'intervention du Sessad, l'accompagnement des familles est constamment l'objet de questionnements et de réflexions afin d'adopter une position la plus respectueuse possible des choix des familles et de la prise en compte des besoins de l'enfant. Notre position est d'accompagner les choix des parents pour leur enfant, même quand ils sont différents de ce que nous préconisons, notamment en termes d'orientation scolaire. Nous faisons le pari d'un échange constructif prenant en compte les avis et motivations des parents et les observations et connaissances des professionnels ; notre point de repère restant en permanence le souci du bien-être de l'enfant.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Le Sessad a effectué en 2016/2017 sa deuxième évaluation interne. La synthèse montre un bon niveau de mise en oeuvre des différentes missions du Sessad.

Il serait néanmoins intéressant de développer les partenariats avec le sanitaire, tant pour une meilleure articulation des parcours des enfants que pour mettre en place un accès facilité aux soins pour des enfants présentant des particularités sensorielles ou des troubles du comportement.

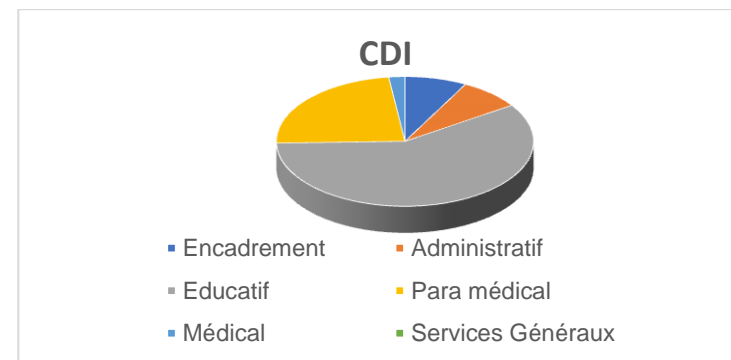
Dans notre objectif de développement de la qualité, nous sommes également préoccupés par une augmentation conséquente du nombre de demandes d'accompagnement que nous ne pouvons pas satisfaire dans des délais raisonnables. Le nombre de dossiers sur liste d'attente est à ce jour de 31 pour la déficience intellectuelle (dont 23 enfants de moins de 7 ans) et de 9 pour le Sessad précoce.



RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2017

2015	2016	2017
9,46	9,76	12,81

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	12,81	1,00	1,00	7,55	3,00	0,26	0,00
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	0,00						
Contrats aidés	1,00			1,00			
Maitres	0,00						



5. CONCLUSION

Le soutien aux [pré] apprentissages scolaires et à l'inclusion scolaire reste la mission principale du SESSAD, au regard notamment de l'augmentation du nombre d'enfants suivis en âge préscolaire.

L'augmentation significative des dossiers en attente d'admission autant pour des places D.I que TSA, conjuguée à des structures en aval saturées nécessitent de repenser la notion d'accueil, d'accompagnement et d'orientation lors de l'actualisation de notre projet de service en 2018.

Dans le cadre d'une démarche inclusive les partenariats existants seront à actualiser, à renforcer ou à développer notamment avec le secteur social et sanitaire.

Annie Weisslocker – chef de service

Charles Luttringer – Directeur